

Liberté nocturne

Depuis le 12 décembre 2007, le service « ronde de nuit » est ouvert aux personnes handicapées de Montpellier et sa périphérie, de 22 h à 6 h du matin.

Vingt et une heure vingt. Nathalie commence sa « journée » de travail au GIHP. Auxiliaire de vie depuis trois mois, elle s'apprête à aller voir Thierry à son domicile. Mais avant, elle jette un œil sur son planning de nuit, et vérifie qu'elle possède bien les clefs du domicile de ceux qu'elle va visiter.

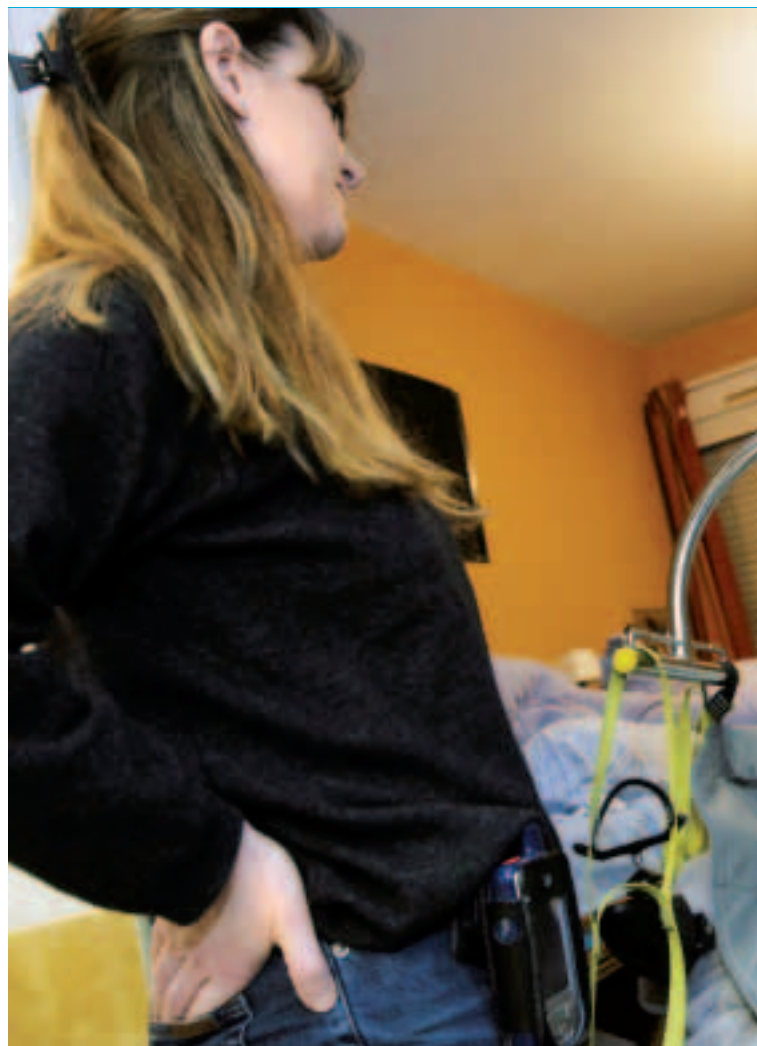
22 h. Elle arrive chez Thierry. Depuis son acci-

dent de voiture, Thierry est tétraplégique. Habituellement, il a une auxiliaire de vie à domicile présente la nuit. Les avantages de ce nouveau service, Thierry les a bien pesés. Il a même été parmi

les premiers à le tester. « Ça me permet de me coucher à l'heure que je veux. En plus,

je n'ai pas toujours envie d'avoir quelqu'un chez moi ! Même si, c'est vrai, j'aime bien tchatcher... » reconnaît-il volontiers.

« Maintenant, je peux inviter des amis à boire un verre ».



23 h. NATHALIE INVITE SARAH À SE COUCHER. Le chat ronronnera aux

22 h 30. « Je redescends le drap sur la couette ? » demande Nathalie. « Oui, et j'y pense, j'ai oublié le chauffage... vous pouvez l'éteindre ? La télécommande est sur le bahut... » ? Nathalie ferme la porte de la chambre de Thierry.

Elle reprend sa voiture. Direction centre-ville.

22 h 45. Nathalie cherche dans son sac les clefs de l'appartement que se partagent trois étudiantes : Elise, Sarah et Héléna. Et c'est Sarah, touchée par la maladie de Friedrich, que Nathalie vient aider à se coucher. Là aussi, le service enthousiasme l'étudiante de 23 ans en licence 2 d'informatique. « Avant on était

obligé de me coucher à 21 h maximum. Car le service à domicile prenait fin après. Mais maintenant, je peux inviter des amis à boire un verre, je peux travailler à l'ordinateur, écouter de la musique ou écrire des mails tard le soir ! » se réjouit-elle.

23 h 15. Nathalie reprend sa route pour un autre rendez-vous... Elle travaillera comme cela jusqu'à 6 h du matin. Actuellement, elles sont deux auxiliaires de vie à se relayer pour ce nouveau service. « J'aime bien travailler de nuit, car l'ambiance n'est pas la même, et comme ça, je peux m'occuper de mon fils en journée », confie Nathalie.

« Ronde de nuit », expérience unique en France,

Qu'est-ce que le GIHP ?

Le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) a été créé en 1964, par des étudiants handicapés désirant prendre en main les problèmes liés à leur insertion professionnelle, sociale et culturelle. Le service « ronde de nuit » de Montpellier concerne aujourd'hui 20 personnes

handicapées. Il est autorisé et financé par le Département - environ 230 000 euros en 2008 - dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH). Le Département délivre cette prestation sur la base du nombre d'heures attribué par la commission des droits et de l'autonomie (CDA). www.gihplr.org



pieds de sa maîtresse.

connaît déjà un vif succès. Il ne s'agit que d'interventions de courte durée, programmées pour des couchers ou des besoins physiologiques et de confort, des passages de présence rassurante... À terme, Laurie Condamine, responsable du service d'aide et d'accompagnement à domicile du GIHP, espère bien que ce service de nuit, en phase de test, se développera pour donner encore plus de liberté de vie aux personnes handicapées « *On offrira alors peut-être la possibilité d'appeler directement l'auxiliaire de vie sur son portable.* ».

Pourquoi un vélo ?

Le Département construit des pistes cyclables pour aller à la plage, en ville, au collège, au travail...

Le vélo c'est bon pour la santé, ça ne pollue pas, et puis c'est la liberté ! Oui, mais à condition de pouvoir rouler sur des itinéraires bien aménagés. C'est ce que souhaite le Conseil général, en créant des pistes cyclables dans tout l'Hérault. Autour des collèges notamment : une dizaine d'établissements est déjà desservi.

Pour accéder aux villes également, afin d'offrir une alternative à la voiture pour se rendre au travail. Et puis enfin vers les lieux de loisirs, sur le littoral en direction des plages. Au total, ce sont plus de 350 kilomètres d'itinéraires qui sont aujourd'hui réalisés. Le Département veut atteindre avec ses partenaires, les communes, 800 kilomètres en 2012, pour devenir un des grands « départements cyclables » en France. En attendant, chaussez vos baskets, enfouchez votre vélo, et partez à la découverte des itinéraires existants. On vous prévient tout de suite : ça risque de vous plaire !
En savoir plus : www.herault.fr

SE DÉPLACER EN VILLE, ALLER AU COLLÈGE, ROULER VERS LA PLAGE : TROIS VISUELS STYLE « BD » sont à l'affiche ce mois-ci pour vous informer sur le schéma départemental cyclable.